

		AURA
<b>Entreprise</b>	<b>RYDER CUP AUVERGNE</b>	<b>Dimanche 09/11/2024 Golf de Montpensier</b>
<b>REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE</b>		
<p>Ce règlement est complété par les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.</p>		
<b>CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>		
<p>Pour les associations : Ouvert à toutes les associations d'entreprise affiliées de la ligue AURA, zone Auvergne. Une association pourra présenter au moins 3 équipes de 2 joueurs. En fonction du nombre de places disponibles elle pourra inscrire des équipes supplémentaires. Pour les équipiers : l'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. Index est limité à 26,4 pour les hommes et 30 pour les dames - Les joueurs seront membres de l'association d'entreprise qu'ils ou elles représentent. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet. Le champ maximal de joueurs est de 72. Dans ce sens, la sélection tiendra compte des inscriptions par ordre d'arrivée.</p>		
<b>ENGAGEMENTS</b>		
<p>Les engagements des équipes doivent se faire avant le 27 Septembre et être envoyés à l'adresse du Responsable du golf d'Entreprise de la zone Auvergne (marie-helene.magnet@orange.fr) .L'inscription des joueurs se fera sur Extranet (<a href="http://xnet.ffgolf.org">http://xnet.ffgolf.org</a>) et doit s'effectuer au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 5-1-1). Chaque joueur devra s'acquitter auprès du club organisateur d'un droit de jeu de 28 €.</p>		
<b>FORME DE JEU</b>		
<p>Match Play scramble à 2 sur 18 trous. . Une team BLEU et une team ROUGE . Pour le fun, les BLEUS devront être en bleu et les ROUGES en rouge,</p>		
<b>DEPARTAGE</b>		
<p>En cas d'égalité de toutes les parties, prise en compte des scores par partie. Les parties gagnées rapportent 1 point, en cas d'égalité un demi point chacun.</p>		
<b>COMITE DE L'EPREUVE</b>		
<p>Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la Ligue.</p>		
<b>RESULTATS</b>		
<p>Les résultats seront diffusés sur le site Internet du Comité Territorial - Onglet Golf d'Entreprise</p>		
<b>REMISE DES PRIX</b>		
<p>Le bilan 2024 sera présenté et la saison 2025 sera évoquée à la suite du repas.</p>		